

Résolution de Mme Virginie Keller Lopez, M. Roger Deneys, Mme Sandrine Salerno, MM. Souhail Mouhanna, Christian Zaugg, Alain Marquet, Mmes Michèle Künzler, Eustacia Cortorreal: «La Ville de Genève soutient l'instauration de la taxe Tobin».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 27 juin 2000)

RÉSOLUTION

Considérant:

- la tenue du sommet alternatif de l'Appel de Bangkok à Genève du 22 au 25 juin;
- la tenue du Sommet social de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 au 30 juin;
- que la mondialisation financière aggrave l'insécurité économique et les inégalités sociales;
- que la liberté totale de circulation des capitaux, les paradis fiscaux et l'explosion du volume des transactions spéculatives acculent les Etats à une course éperdue en faveur des gros investisseurs;
- que plus de 1800 milliards de dollars vont et viennent chaque jour sur les marchés des changes à la recherche d'un profit instantané, sans rapport avec l'état de la production et du commerce des biens et services;
- qu'une telle évolution a pour conséquence l'accroissement permanent des revenus du capital au détriment de ceux du travail, la généralisation de la précarité et l'extension de la pauvreté;
- la proposition en 1978 de l'économiste James Tobin, prix Nobel d'économie, de mettre en place une taxe sur les transactions spéculatives sur les marchés des devises, proposition aujourd'hui défendue par l'association internationale ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) et par de nombreux partis et mouvements politiques;
- que, même fixée au taux minime de 0,1%, la taxe Tobin apporterait au moins 100 milliards de dollars par an, selon les institutions financières internationales;
- que, d'après le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), «40 milliards de dollars par année suffiraient pour financer l'éducation, la santé, la nutrition (...) ainsi que l'accès à l'eau potable pour tous»;
- qu'un appel mondial de parlementaires pour l'instauration de la taxe Tobin a été lancé le 11 avril 2000 à Washington DC,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à s'engager à soutenir toutes mesures visant à promouvoir la mise en place de la taxe Tobin ainsi qu'à demander au Conseil d'Etat et au Conseil fédéral sa mise en œuvre au niveau national et international.